

Conditions Générales de Vente

Frina Mousse France SARL, Boîte Postale 55 - 1, Rue du Jasmin, FR-68272 Wittenheim Cedex

1. **Champ d'application des conditions générales de vente**

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit à toute vente réalisée par le vendeur. La vente est réputée conclue à la date d'acceptation de la commande par le vendeur. Préalablement à cette date, les présentes conditions de vente ont été mises à la disposition de l'acheteur, comme visé à l'article 33 de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986. Toute commande implique l'adhésion sans réserves aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur toutes autres conditions, à l'exception de celles qui ont été acceptées expressément par le vendeur.

2. **Offre et conclusion du contrat**

Nos offres sont libres dans la mesure où elles ne sont pas limitées dans le temps. Les conditions-cadre, les exécutions spéciales et les conditions spéciales ne sont valables que si elles sont confirmées par écrit.

3. **Prix**

Tous nos prix s'entendent départ usine (EXW Incoterms 2000), hors taxes, sur base du coût des matières premières au moment de la commande. Si nos fournisseurs ne peuvent pas nous livrer les matières premières nécessaires en quantités suffisantes ou au prix du jour du fait d'une situation exceptionnelle sur le marché des matières premières et / ou d'un cas de force majeure, nous nous réservons le droit de modifier les quantités, prix et délais de livraison.

4. **Livraison**

- a) Les risques d'expédition sont à la charge du destinataire.
- b) Toute marchandise prête à être livrée doit être prise en charge à notre usine dans un délai d'une semaine après notification de l'acheteur. Passé ce délai nous nous réservons le droit d'expédier la marchandise à l'acheteur en appliquant les tarifs de transport usuels.
- c) Pour des livraisons le permettant, nous sommes autorisés à effectuer des livraisons partielles et, suite à information préalable, des livraisons anticipées.
- d) Les délais de livraisons sont considérés comme étant tenus si la marchandise quitte notre société avant leur terme.

5. **Emballage**

Les frais d'emballage sont compris dans les prix pour les envois au détail ou par la poste à l'exception des déchets de tout genre. La marchandise livrée par wagon ou par camion est mise à disposition sans emballage. Les emballages individuels seront facturés à leur prix de revient.

6. **Tolérances de quantités et de mesures**

Pour des raisons techniques, nous nous réservons le droit de livrer 10 % de marchandise en plus ou en moins que le nombre ou la quantité commandée.

Nous nous réservons le droit d'appliquer les tolérances de mesures en usage dans la branche ou celles spécifiées par les normes en vigueur. Pour les poids spécifiques nous nous réservons des écarts de plus ou moins 10 %. Par ailleurs les valeurs que nous indiquons correspondent aux valeurs moyennes de notre production et sont elles aussi soumises à des tolérances. De ce fait ces valeurs ne constituent pas des spécifications qui nous engagent formellement.

7. **Garantie / Réclamations / Responsabilité**

Les réclamations pour livraison défectueuse ou incomplète doivent être formulées par écrit dans les 8 jours suivant la réception de la marchandise et avant que celle-ci ne soit transformée. Nous n'accorderons aucune autre forme de dédommagement que le remplacement gratuit de la marchandise ou l'établissement d'un avoir et ne donnerons aucune suite aux demandes de réparation du dommage subi, de ses suites et de la perte de bénéfice afférente. Aucune demande de résiliation de la vente et de rabais ne sera prise en considération.

Nous déclinons toute responsabilité pour d'éventuels dommages survenant suite à une utilisation inadéquate de nos mousses.

L'acheteur doit nous permettre de constater par nous-même les défauts incriminés. La marchandise faisant l'objet d'une réclamation doit nous être retournée au plus vite. Les conseils d'applications techniques que nous fournissons par écrit, oralement et lors de tests sont fournis en toute conscience, mais ne constituent qu'un avis qui ne nous engage pas et ne libère pas l'acheteur de l'obligation de tester lui-même l'adéquation de la marchandise que nous lui livrons pour les applications envisagées. L'utilisation et la transformation de nos mousses sont réalisées hors de notre contrôle et s'effectuent sous la pleine responsabilité de l'acheteur.

8. **Paiement**

Sauf autres modalités prévues expressément par les conditions particulières, le prix de vente est payable à 60 jours nets à compter de la date de facturation. Le montant minimal de facturation est fixé à 600 Euros.

En aucun cas, les paiements qui sont dus au vendeur ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque réduction ou compensation sans accord écrit de la part du vendeur.

Tout paiement qui est fait au vendeur s'impute sur les sommes dues quelle que soit la cause, en commençant par celles dont l'exigibilité est la plus ancienne. A défaut de tout paiement du prix à son échéance, le vendeur pourra de plein droit résoudre la vente, 10 jours après une mise en demeure restée sans effet, sans préjudice de tout dommage intérêt susceptible d'être demandé par l'acheteur.

En cas de paiement tardif nous nous réservons le droit d'appliquer des pénalités de retard aux taux d'intérêts en vigueur sur les marchés financiers.

Si nous avons connaissance immédiatement après la conclusion du contrat d'éléments remettant en

cause la solvabilité de l'acheteur, ou si les conditions de paiement initiales ne sont pas respectées, nous sommes autorisés à réclamer le règlement immédiat de toutes nos créances ou la mise en place des garanties nécessaires.

9. Réserve de propriété

Les produits sont vendus sous réserve de propriété. Le vendeur conserve la propriété des produits jusqu'au paiement complet et effectif du prix par l'acheteur.

En cas de défaut de paiement à son échéance, le vendeur pourra revendiquer les produits et résoudre la vente comme précisé ci-dessus.

Les chèques et lettres de change ne sont considérés comme des paiements qu'à compter de leur encaissement effectif. Jusqu'à cette date, la clause réserve de propriété conserve son plein droit.

Ces dispositions ne font pas d'obstacle au transfert, dès livraison, des risques des produits vendus. L'acheteur s'engage jusqu'à complet paiement du prix, sous peine de revendication immédiate des produits par le vendeur, à ne pas transformer ni incorporer lesdits produits, ni à les revendre ou les mettre en gage.

10. Outils

Les outils nécessaires à la fabrication de commandes spéciales pour un client sont par principe notre propriété. Nous sommes responsables de l'entretien et de l'utilisation appropriée des outils. Les dommages que nous causerions éventuellement aux outils par une utilisation inadaptée seraient à notre charge. En revanche, les outils rendus impropres à l'utilisation suite à une usure normale seraient réparés ou remplacés aux frais du client.

Si le client participe aux frais d'outillage, nous nous engageons à ne pas utiliser cet outillage pour d'autres clients.

Nous remettons un bon de réception pour les outils mis à disposition fournis par les clients. Nous nous réservons le droit de refuser des outils inadaptés ou défectueux.

11. Marque de fabrique / Marque Commerciale

Dans la mesure où nos produits ont une marque, une éventuelle utilisation de cette marque par nos clients ou leurs propres clients n'est autorisée qu'avec notre accord écrit.

Les devis, ébauches et autres documents restent en notre propriété et sous la protection de nos droits d'auteur, ils ne peuvent être communiqués à des tiers qu'avec notre accord. Les plans et autres documents fournis avec des offres nous seront retournés sur simple demande.

Si nous devons produire des articles en nous basant sur des plans, modèles, échantillons ou autres documents fournis par l'acheteur, celui-ci doit s'assurer que les droits éventuels de tiers ne sont pas violés. Si un tiers nous interdit la production et la livraison de tels objets en se référant à ses droits, nous sommes autorisés sans examen juridique à arrêter toute activité. L'acheteur s'engage à nous libérer de toute demande de dédommement provenant de tiers.

12. Lieu d'exécution et de juridiction

Tout différent relatif à l'interprétation et à l'exécution de ventes de produits seront de la compétence du siège social du vendeur.

Le vendeur élit domicile à son siège social.

Les présentes conditions générales de vente sont régies exclusivement par le droit français.

13. Force majeure

Les cas de force majeure, les conflits sociaux, les émeutes, les décisions gouvernementales et autres événements imprévisibles et d'une très forte portée nous libèrent de notre obligation de livrer pendant la durée de l'événement et de ses conséquences. Nous sommes tenus de donner les informations nécessaires dans la mesure du possible et de remplir nos obligations dans la mesure de nos possibilités en fonction des circonstances.

Si l'événement vient à durer plus de 3 mois, les deux partenaires peuvent mettre fin au contrat, renonçant à sa partie non encore exécutée.

Frina Mousse France SARL
Boîte Postale 55 - 1, Rue du Jasmin
FR-68272 Wittenheim Cedex

Tel. +33 (0)389 / 52 66 52
Fax +33 (0)389 / 53 82 52
www.foampartner.com